



# Conseil d'établissement

PROCÈS-VERBAL de la réunion tenue à la cafétéria nord  
le 13 juin 2023 à 19 h

**Présences : les personnes identifiées par un «✓» étaient présentes à la rencontre**

A Jonathan Gauthier, parent	✓	Chantal Caissé, enseignante
✓ Mélanie Gingras, parent	✓	Émilie Dubé, enseignante
✓ Valérie Lupien, parent	✓	Hassen Fajraoui, enseignant
✓ Manoucheka Céleste, parent	✓	Sandra Prévost, enseignante
✓ Yannick LaRue, parent	✓	Anthony Dupuis, enseignant
✓ Martin Manningham, parent	✓	Marie-Lyne Fafard, enseignant
✓ Caroline Roy, parent	✓	Éric Barrette, directeur
✓ Gilles Tremblay, parent	✓	Lyne Brunelle, secrétaire
A Delali Esther Kudadze, étudiante	✓	Mélanie Goyer, soutien
A Marylou Thifault, étudiante		
✓ Mina Schiralli, public		

## **1. Ouverture de l'assemblée et vérification des présences**

Ouverture de l'assemblée à 19 h 11. La présidente souhaite la bienvenue à tous.

## **2. Présences et vérification du quorum**

Madame Lyne Brunelle prend les présences. Monsieur Jonathan Gauthier et mesdames Marylou Thifault et Delali Esther Kudadze sont absents. Le quorum est tout de même respecté.

## **3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Monsieur Éric Barrette désire ajouter les deux sujets suivants pour information :

- 7.4 Ressources humaines;
- 7.5 Réponse au sondage et projet éducatif.

CÉ-22-23-072

Il est proposé par madame Émilie Dubé et appuyé par madame Sandra Prévost d'adopter l'ordre du jour ainsi modifié.

Adopté à l'unanimité.



#### **4. Adoption et suivi du procès-verbal du 9 mai 2023**

La présidente demande si des modifications ou des ajouts doivent être faits au procès-verbal de la séance du 9 mai dernier.

CÉ-22-23-073

Comme aucune modification n'est demandée, il est proposé par monsieur Anthony Dupuis et appuyé par madame Marie-Lyne Fafard d'adopter le procès-verbal de la séance du 9 mai 2023 comme déposé.

Adopté à l'unanimité.

#### **5. Sujet pour approbation**

##### **5.1 Frais chargés aux parents 2023-2024**

Ce sujet a été mis à l'ordre du jour au cas où il y aurait eu des frais supplémentaires à charger au parent. Aucuns frais n'ont besoin d'être ajoutés.

##### **5.2 Frais d'imprimerie et de cahiers maison**

Monsieur Éric Barrette présente les frais d'imprimerie et de cahiers maison qui seront chargés à l'état de compte des parents pour l'année scolaire 2023-2024.

CÉ-22-23-074

Madame Émilie Dubé propose d'adopter les listes des frais d'imprimerie et des cahiers maison pour l'année scolaire 2023-2024 telles que présentées. Elle est appuyée par monsieur Hassen Fajraoui.

Adopté à l'unanimité.

##### **5.3 Fournitures scolaires 2023-2024**

Monsieur Éric Barrette présente les listes des fournitures scolaires 2023-2024. Le travail a été exécuté par Lyne Brunelle. En plus d'ajuster les listes en fonction des choix de cours, nous avons retiré la règle de 30 cm puisqu'une règle de 15 cm est suffisante.

Une note a été mise en bas de page pour informer les parents que du matériel usagé peut être utilisé.

Madame Caroline Gagnon demande quand les élèves sauront si leurs choix de cours et options ont été acceptés. Monsieur Éric Barrette répond que l'on tente de fournir cette information le plus rapidement possible, mais que nous devons attendre les résultats des cours d'été.

Monsieur Yanick LaRue demande de déplacer le cadenas dans la section "Matériel non renouvelable" de la liste des fournitures scolaires des classes FPT. Il souligne également qu'il manque les filets à cheveux dans toutes les classes d'adaptation scolaire sauf dans les classes DIMS-DÉFIS.



CÉ-22-23-075

Il est proposé par madame Sandra Prévost d'approuver les listes des fournitures scolaires 2023-2024 comme modifiées. Elle est appuyée par madame Émilie Dubé.

Adopté à l'unanimité.

#### **5.4 Activités, sorties et voyages 2023-2024**

Monsieur Éric Barrette explique que la majorité des activités proposées sont celles qui sont incluses dans les frais de 100 \$ de frais du programme d'éducation internationale.

L'encadrement de voyage a été déposé aux directions des établissements scolaires la semaine dernière. Il sera ajusté en fonction de notre réalité. Les voyages devront être proposés à la direction, présentés au CPE et le formulaire déposé au conseil d'établissement qui donnera son aval. Lorsqu'il sera disponible, l'encadrement des voyages sera transmis aux enseignants et aux membres du conseil d'établissement.

Comme nouveauté, les parents devront obligatoirement prendre l'assurance-voyage de l'agence, laquelle couvre notamment les annulations en cas de suspension de l'élève.

À partir de 2023-2024, il y aura deux types de voyages possibles : les obligatoires (PEI) et les facultatifs.

Les voyages facultatifs seront autorisés entre le 23 mars et le 1<sup>er</sup> avril 2024. Les jeunes manqueront ainsi trois jours de classe. Ils pourront également se tenir durant la semaine de relâche ou après la fin de l'année scolaire.

Certains voyages ludiques avec contenu éducatif pourraient être autorisés en dehors de ces périodes.

Avant le 7 juillet, les membres du conseil d'établissement recevront les voyages à approuver.

Monsieur Éric Barrette présidera une soirée d'information offerte aux parents pour expliquer les tenants et aboutissants entourant les voyages.

Il y aura une date butoir pour recevoir des demandes de voyage, et ce, afin d'éviter que les jeunes se désistent d'un pour s'inscrire à un autre.

CÉ-22-23-076

Il est proposé par madame Manoucheka Céleste d'approuver la tenue des voyages ludiques entre le 23 mars et le 1<sup>er</sup> avril 2024, durant la semaine de relâche ou après la fin de l'année scolaire. Elle est appuyée par madame Marie-Lyne Fafard.

Adopté à l'unanimité.



## 5.5 Fonds à destination spéciale

Monsieur Éric Barrette rappelle qu'à la fin de l'année scolaire, le fonds de financement de l'art dramatique (PGGDFI), lequel s'élève à 57 269,93 \$, sera transféré à l'école du Havre.

Des achats ont été faits par les directions avec leur budget émulation.

En début d'année, le conseil d'établissement pourra répartir les sommes entre les différents projets.

Monsieur Éric Barrette tient à souligner le travail fait par l'enseignante Guylaine Poulin dans le projet du Frigo Généreux. Chaque année, madame Guylaine Poulin s'occupe de remplir tous les formulaires auprès de la Fondation le Choix du Président afin d'obtenir une subvention. Nous recevrons 15 000 \$ l'an prochain.

Puisque nous avons également accès à la mesure d'aide alimentaire, un montant de 9 414,77 \$ s'est accumulé dans le fonds FRIGOG.

Il a consulté madame Guylaine Poulin et elle a besoin de réfrigérateurs et d'un congélateur.

Il est proposé par madame Chantal Caissé d'écrire une lettre au nom du conseil d'établissement pour la remercier. Elle suggère également de songer à identifier une place de stationnement *Débarcadère pour livraison seulement*.

CÉ-22-23-077

Après discussions, il est proposé par madame Chantal Caissé de mandater l'école secondaire Armand-Corbeil de faire l'acquisition de trois réfrigérateurs, d'un congélateur et d'équipements et outils de cuisine jusqu'à concurrence de 8 000 \$. Sa proposition est appuyée par monsieur Yanick LaRue.

Adopté à l'unanimité.

## 6. Sujets pour adoption

### 6.1 Encadrement des frais chargés aux parents

Monsieur Éric Barrette explique le document intitulé *Encadrement des frais chargés aux parents 2023-2024* lequel présente les règles financières qui s'appliquent lorsqu'un élève quitte l'école ou arrive en cours d'année. Ce document sera envoyé avec le communiqué de la rentrée.

CÉ-22-23-078

Il est proposé par madame Mélanie Goyer d'adopter le document *Encadrement des frais chargés aux parents 2023-2024* en retirant les mots « art dramatique ». Sa proposition est appuyée par monsieur Anthony Dupuis.

Adopté à l'unanimité.



## **6.2 Date de l'assemblée générale des parents**

Les règles de la nouvelle gouvernance des établissements scolaires exigent que la date de l'assemblée générale des parents soit déterminée avant la fin de l'année scolaire précédente.

Monsieur Éric Barrette mentionne que la rencontre de parents des élèves du 1<sup>er</sup> cycle est prévue le 14 septembre 2023, soit la veille d'une journée pédagogique.

Monsieur Éric Barrette suggère que la 1<sup>re</sup> séance du conseil d'établissement ait lieu le 14 septembre, le soir de la rencontre de parents des élèves du 1<sup>er</sup> cycle. Il précise les postes qui seront en élection de même que ceux qui poursuivent leur mandat.

### Postes en élection :

- 1) Jonathan Gauthier
- 2) Mélanie Gingras
- 3) Martin Manningham
- 4) Yanick LaRue

### Poursuite de leur mandat :

- 1) Manoucheka Céleste;
- 2) Valérie Lupien;
- 3) Gilles Tremblay;
- 4) Caroline Gagnon.

CÉ-22-23-079

Il est proposé par madame Émilie Dubé que l'assemblée générale des parents soit le 14 septembre 2023. Sa proposition est appuyée par monsieur Hassen Fajraoui.

Adopté à l'unanimité.

## **7. Sujets pour information**

### **7.1 Construction – État des travaux**

Nouvelle palestine S-119 :	Prise de possession jeudi dernier. Peinture et aménagement des locaux à faire.
Salle de musculation :	Démolition prévue demain. La nouvelle salle se retrouvera dans l'école l'Impact.
Déménagement de l'art dramatique	Il commencera bientôt.
Travaux extérieurs :	Seuils de portes à refaire et autres travaux. La réfection du bloc des sports se fera à l'été 2024.



Estrades :	Une demande a été faite pour agrandir les estrades.
Conteneur :	La ville a autorisé une dérogation pour le conteneur qui contient le kart de golf.
Échafaudages :	
Embellissement :	En 2024-2025, des investissements seront faits pour l'embellissement de la cour d'école.

## **7.2 Cohabitation avec l'école l'Impact**

Quelques rencontres ont eu lieu avec monsieur Hervey Fortin, directeur de l'école l'Impact concernant :

- Le code de vie;
- La circulation;
- Le partage des locaux;
- La signalisation;
- L'élargissement du stationnement des autobus.

## **7.3 Fermeture pour la période estivale**

Monsieur Éric Barrette précise que l'administration de l'école sera fermée du 17 juillet au 7 août et qu'il n'y aura aucun employé du 17 juillet au 31 juillet.

## **7.4 RESSOURCES HUMAINES**

Monsieur Éric Barrette énumère les membres du personnel enseignant qui ont choisi d'aller vers l'école du Havre ou vers d'autres écoles :

### Professionnels :

Valérie Lavigueur	Conseillère en orientation	
Geneviève Gauthier	Orthopédagogue	Du Havre
Amélie Bissonnette	Orthopédagogue	Félix-Leclerc
Isabelle Racette	Psychoéducatrice	Impact
Mélina McIntyre	Psychologue	Impact
Marie-Ève Coderre	Orthophoniste	Primaire

### Soutien :

Houda Bennani	Secrétaire (surplus)	J.B.M.
Stéphane Lapierre	Technicien en braille	Retour à l'enseignement
Mélanie Goyer	Technicienne en loisirs	Du Havre
Rosalie Boulerice	Technicienne en travaux pratiques	Du Havre
Sylvain Lamarre	Surveillant d'élèves	Du Havre



Hélène Dupont	Surveillante d'élèves	Du Havre
Suzanne Lacelle	Surveillante d'élèves	Retraite
Surveillants	4 postes temps plein vacants	

Enseignants :

Adaptation scolaire	Florence Mellerin Caroline Bourck	Impact Impact
Anglais	Christine Carretta Geneviève Brière Catherine Paré	Du Havre Le Prélude Du Havre
Éducation physique :	Benoit Desrochers Jean-Martin Donais	Du Havre De l'Odyssee
Art dramatique	Geneviève Ménard Maude Dion Sophie Pronovost Annie Dupras	Du Havre Du Havre Du Havre Du Havre
Arts plastiques	Élaine Grignon	Du Havre
Français	André Massé Cindy Lane Karine Chabot Mélanie Robitaille	Du Havre Du Havre Du Havre Du Havre
Mathématiques	Yvan Guitard Julie Letarte Christine Bouchard	Du Havre Du Havre Félix-Leclerc
Sciences	Guillaume Dubé Nadine Émard Patrick Blaney	Du Havre Du Havre Du Havre
Univers social	Martin Maisonneuve Julie Chayer Claudia Chabot-Létourneau	Du Havre Du Havre Du Coteau
Éthique	Charles Dauphin	_____

Départ à la retraite:

Michel Martin  
Robert Dubois  
Josée Rochefort

C'est un total de 29 enseignants qui quittent l'école secondaire Armand-Corbeil.



La gestionnaire administrative, madame Martine Leduc, entrera en fonction le 19 juin prochain.

L'équipe de direction ne comptera pas de nouveaux membres.

### **7.5 Réponse au sondage sur le bien-être**

En collaboration avec le comité du projet éducatif et le conseil d'établissement, la direction souhaite faire part des résultats du sondage fait sur le bien-être. Ces résultats permettront de cibler nos actions.

Élèves : 1 731 réponses – 76 % des élèves  
Parents : 660 réponses – xx % parents  
Personnel : 152 membres du personnel – 60 %

Voici quelques préoccupations des élèves :

Violence à l'école : Plus de 1 217 élèves ont répondu que la violence n'est pas un problème à l'école.

Racisme et homophobie : Il y a de l'inquiétude.

Bousculades : C'est une problématique.

À la question: "Est-ce que les adultes interviennent lorsqu'un élève est ridiculisé ou exclu?", 66 % ont répondu que les adultes n'interviennent pas ?

Les sujets qu'ils souhaitent voir l'école s'adresser sont : l'anxiété, la santé mentale, le code vestimentaire sexiste et dirigé vers les filles, les devoirs et la charge de travail, la propreté dans les toilettes et les vestiaires, plus de végétation, de tables et de poubelles à l'extérieur, des espaces pour les pauses, repeindre certains endroits.

Ils apprécient : le travail fait par les TES, les enseignants, la diversité ethnique, le terrain synthétique extérieur et la belle bibliothèque.

Les deux objectifs fixés par le comité bien-être n'ont pas été présentés encore en assemblée générale. Nous souhaitons avoir les objectifs suivants dans le prochain projet éducatif :

- 1) Harmoniser les interventions du personnel afin d'augmenter le sentiment de sécurité auprès des élèves en lien avec les interventions du personnel.
- 2) Amener les élèves à adopter de saines habitudes de vie pour faire face à diverses situations de la vie.





Avant de poursuivre la séance, monsieur Éric Barrette prend deux minutes pour remercier les membres de leur présence au sein du conseil d'établissement. Il leur remet un cadeau pour souligner leur participation.

## **8. Questions du public**

Un seul membre du public est présent. Il s'agit de madame Mina Schiralli. Elle n'a toutefois aucune question pour les membres. La direction la remercie de sa présence.

## **9. Informations du personnel**

Madame Chantal Caissé remercie madame Mélanie Gingras pour sa participation au sein du conseil d'établissement de l'école depuis les 6 dernières années.

Madame Mélanie Goyer explique que la cérémonie de fin d'études a été un franc succès avec plus de 2 000 personnes présentes.

Cette année, elle a organisé un déjeuner en blanc pour les finissants. Les jeunes étaient vêtus en blanc. À l'extérieur, ils piqueniquaient et signaient leur album. Les jeunes ont apprécié. C'est une activité à refaire assurément.

Le bal des finissants se tient la semaine prochaine où plus de 500 personnes sont attendues.

Monsieur Éric Barrette a tenu une rencontre TEAMS avec les parents des élèves finissants pour expliquer le déroulement du bal et les règles à respecter.

Madame Émilie Dubé mentionne qu'une des activités qu'elle a proposées n'a pas été discutée au sujet 5.4 *Activités, sorties et voyages*.

Il s'agit d'un déjeuner de la rentrée destinée aux élèves du programme leader de 2<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> secondaire qui se tiendrait le 8 septembre 2023.

CÉ-22-23-080

Après discussions, monsieur Anthony Dupuis propose que toutes les activités de la rentrée des élèves de la 1<sup>re</sup> à la 5<sup>e</sup> secondaire soient approuvées et puissent avoir lieu une fois après avoir obtenu l'autorisation de la direction. Sa proposition est appuyée par madame Émilie Dubé.

## **10. Information du délégué au comité de parents**

Monsieur Jonathan Gauthier est absent.

## **11. Information de la présidence**

La présidente, qui est membre du conseil d'établissement depuis 6 ans déjà, a créé des liens avec certains membres, dont mesdames Caissé, Goyer et Brunelle.



Madame Mélanie Gingras s'y est investie puisqu'elle trouvait important de s'impliquer comme parent. Elle a éprouvé du plaisir, apprécié la belle ouverture des membres, et leur écoute. Elle remercie monsieur Éric Barrette.

Elle partage avec les membres la découverte d'une conférence très intéressante. Elle est donnée par la docteure Rachelle Thibault et porte sur la charge cognitive. Les participants ont appris des stratégies pour diminuer le stress, pour prendre soin de soi, sur l'importance d'avoir de la gratitude envers les autres et soi. Elle souhaite que l'on puisse y assister.

Elle souhaiterait que le conseil d'établissement écrive une lettre à madame Guylaine Poulin pour la remercier du temps qu'elle consacre et de son implication dans le Frigo Généreux.

Monsieur Éric Barrette est en accord avec la proposition de madame Mélanie Gingras suggérant que le conseil d'établissement souligne à chaque séance le travail exceptionnel ou les belles initiatives faites par certains membres ou groupes du personnel de l'école.

Dans le même ordre d'idée, madame Valérie Lupien propose que chaque parent bénévole reçoive une lettre de remerciement pour leur implication. Elle suggère de proposer au CSSDA de rendre possible la tenue de la conférence à laquelle a assisté madame Mélanie Gingras.

**12. Information des élèves**

Les élèves sont absentes.

**13. Information de l'APEP**

Rien à ajouter.

**14. Information de la direction**

Rien à ajouter.

**15. Divers**

Aucun autre sujet n'est ajouté.



**16. Date de la prochaine rencontre et levée de la réunion**

La date de la prochaine rencontre sera déterminée lors de l'assemblée générale des parents le 14 septembre prochain.

CÉ-22-23-081

Madame Chantal Caissé propose la levée de l'assemblée, appuyée par madame Mélanie Goyer.

La séance est levée à 21 h 25.

Adopté à l'unanimité.

\_\_\_\_\_  
Mélanie Gingras  
Présidente

\_\_\_\_\_  
Lyne Brunelle  
Secrétaire

Adopté